



CONSEIL

Cent quarante et unième session

Rome, 11-15 avril 2011

Rapport de la cent trente-sixième session du Comité financier
Rome, 8-9 février 2011

Table des matières

	Paragraphes
Introduction	1-5
Questions concernant le Programme alimentaire mondial	6-33
Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011	6-10
Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité	12-16
Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et réponse de la Direction	18-23
Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2010 à juin 2011	25-27
Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2010-2013 (question intéressant le PAM)	29
Examen des documents du Conseil d'administration du PAM par le Comité financier de la FAO	31
Date et lieu de la cent trente-septième session	33
 ANNEXE	
Ventilation du budget du PAM pour la sécurité	

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. Les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org.

**RAPPORT DE LA CENT TRENTE-SIXIÈME SESSION
DU COMITÉ FINANCIER
8-9 février 2011**

Introduction

1. Le Comité soumet au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent trente-sixième session.
2. Le Président, M. Yasser A. R. Sorour, n'a pu assister à la session.
3. En son absence, la session a été présidée par le Vice-Président, M. Ronald Elkhuizen (Pays-Bas). Les représentants des membres ci-après étaient également présents:
 - Mme Kristina Gill (Australie)
 - S.E. LI Zhengdong (Chine)
 - M. Louis Charicauth (Gabon)
 - M. Shobhana K. Pattanayak (Inde)
 - S.E. Javad Shakhs Tavakolian (République islamique d'Iran)
 - M. Claudio Miscia (Italie)
 - S.E. Jorge E. Chen Charpentier (Mexique)
 - S.E. Guido J. Martinelli della Togna (Panama)
 - M. Mohamed Eltayeb Elfaki Elnor (Soudan)
 - M. Robert Sabiiti (Ouganda)
 - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique)
4. Le Vice-Président a informé le Comité que:
 - Mme Kristina Gill avait été désignée, en remplacement de Mme Sara Cowan, représentante de l'Australie à la présente session;
 - M. Claudio Miscia avait été désigné, en remplacement de M. Augusto Zodda, représentant de l'Italie à la présente session;
 - Mme Elizabeth Petrovski avait été désignée, en remplacement de M. Michael Glover, représentante des États-Unis d'Amérique à la présente session.
5. Un résumé des qualifications de Mme Gill, M. Miscia et Mme Petrovski figure dans l'additif au présent rapport (CL 141/5-Add.1).

Questions concernant le Programme alimentaire mondial

**Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM
pour l'exercice biennal 2010-2011**

6. Le Comité a examiné le *Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011*, qui faisait apparaître une diminution nette de 119,1 millions d'USD du montant du programme de travail du PAM pour 2010-2011 depuis la présentation du rapport précédent. Le montant du programme de travail atteignait désormais au total 11,86 milliards d'USD pour l'exercice biennal, dont 6,85 milliards pour 2010 et 5,01 milliards pour 2011. Les renseignements contenus dans le quatrième rapport portaient sur la période allant jusqu'à fin novembre 2010. Le Comité a accueilli avec satisfaction le rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion, en particulier la description des modifications apportées au programme de travail pour 2011 depuis la parution du troisième rapport.
7. Le Comité a demandé – et obtenu – des précisions supplémentaires sur les modifications apportées au programme de travail, et a recommandé de compléter le rapport en y ajoutant une vue d'ensemble du programme de travail et le montant des recettes projetées pour l'ensemble de l'exercice biennal et pour chaque année. Le Secrétariat s'est engagé à inclure de telles informations dans les prochains rapports.

8. Le Comité a pris note de la demande d'approbation de dépenses supplémentaires figurant dans le Plan de gestion du PAM, d'un montant de 10,2 millions d'USD, pour répondre aux besoins en matière de sécurité sur le terrain. Le rapport contenait aussi une proposition concernant la mise en œuvre d'un système de gestion de la trésorerie, dont le coût s'élèverait à 1,0 million d'USD pour 2011 et serait financé au moyen de la partie non affectée du Fonds général. Le Secrétariat a précisé que le nouveau système de gestion de la trésorerie prendrait en compte les recommandations issues des audits internes antérieurs, renforcerait les processus de contrôle interne, réduirait les risques liés à la gestion des transactions de trésorerie et conduirait à une maîtrise accrue des coûts ainsi qu'à des gains qui iraient alimenter la partie non affectée du Fonds général.

9. Le Comité, après s'être déclaré préoccupé par les répercussions sur les opérations du PAM de la hausse récente des prix des denrées alimentaires, a pris note du fait que le Secrétariat suivait la situation de près en vue d'en rendre compte au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2011.

10. Le Comité a salué l'atelier consacré à la planification de projets, à la mobilisation de ressources et à la hiérarchisation des priorités organisé en décembre 2010 et a dit attendre avec intérêt le prochain atelier, prévu le 4 mars 2011.

11. **Le Comité:**

- **a accueilli avec intérêt le *Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011* et a approuvé les dépenses supplémentaires d'un montant de 10,2 millions d'USD demandées pour répondre à de nouveaux besoins en matière de sécurité sur le terrain, ainsi que celles d'un montant de 1,0 million d'USD destinées à la mise en œuvre d'un système de gestion de la trésorerie;**
- **a pris note des renseignements actualisés sur les mécanismes de préfinancement du PAM communiqués dans le document et a demandé que la section s'y rapportant soit renforcée moyennant l'inclusion d'une vue d'ensemble des remboursements et des perspectives pour chacun des mécanismes;**
- **a demandé que figurent dans les prochains rapports de plus amples renseignements sur les augmentations et les diminutions du programme de travail et sur les causes fondamentales des modifications des besoins;**
- **a accueilli avec satisfaction l'accroissement du niveau des contributions au PAM provenant de gouvernements hôtes, qui témoigne de l'engagement croissant de ceux-ci en faveur du travail accompli par le Programme;**
- **a demandé que soit inclus dans les prochains rapports un tableau récapitulatif faisant apparaître les modifications apportées au Programme de travail par rapport au Plan de gestion approuvé et aux rapports sur sa mise en œuvre.**

Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité

12. Le Comité a examiné la *Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité*, présentée par le Secrétariat du PAM. Ce document fournissait des informations générales et des éléments justificatifs se rapportant à la deuxième décision figurant dans le quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011. À la demande du Comité, le Secrétariat a également fourni des renseignements supplémentaires sur le budget consacré par le PAM à la sécurité (voir annexe).

13. Le Comité a exprimé son soutien au PAM pour les efforts que celui-ci déployait afin que son personnel et ses opérations sur le terrain bénéficient d'un niveau élevé de sûreté et de sécurité. Il a également reconnu qu'il fallait garder une certaine souplesse dans les domaines de la sécurité et du financement de celle-ci.

14. Le Comité a demandé des précisions sur les efforts entrepris pour examiner la méthode de partage des coûts liés à la sécurité appliquée par le système des Nations Unies. Il a ainsi appris

que le PAM présidait le Groupe de travail du Réseau Finances et budget chargé des coûts liés à la sûreté et à la sécurité du personnel, qui devait se pencher sur ces modalités de financement, et qu'il rendrait compte le cas échéant des résultats obtenus dans le rapport sur le Plan de gestion qui serait présenté au Conseil d'administration à sa session de novembre, après avoir été soumis au Comité financier.

15. Le Comité a pris note de la précision apportée par le Secrétariat au sujet du recours au Fonds d'urgence pour la sécurité pour financer des dépenses de sécurité normalement prises en charge au titre des coûts d'appui directs des projets, selon laquelle il se révélait difficile de recouvrer ces coûts une fois qu'un projet avait été conçu et il fallait garder une certaine souplesse pour faire face à des problèmes d'ordre opérationnel urgents.

16. En réponse à une question concernant la quantité de renseignements que pouvait fournir le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II) sur le montant total des coûts réels des divers aspects de la sécurité et de la sûreté, le Comité a été informé que le problème posé par l'établissement des coûts totaux n'était pas lié à WINGS II, mais plutôt à la difficulté qu'il y avait à quantifier et à mesurer, par exemple, le temps consacré par le personnel aux questions se rapportant à la sécurité; en effet, les agents du PAM sur le terrain qui n'étaient pas des spécialistes de la sécurité pouvaient parfois passer une grande partie de leur temps à résoudre des problèmes de sécurité.

17. **Le Comité:**

- **a pris acte de la Note d'information sur le financement du mécanisme de gestion de la sécurité et de la demande d'un montant supplémentaire de 10,2 millions d'USD pour la sécurité sur le terrain, comme indiqué dans le Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011¹;**
- **a recommandé qu'à l'avenir, les demandes de ce type comprennent des renseignements mieux structurés sur les budgets relatifs à la sécurité et à la sûreté et les financements associés;**
- **a reconnu l'importance fondamentale des questions de sûreté et de sécurité pour le personnel et les opérations du PAM et la nécessité de ménager une certaine souplesse dans le financement de la sécurité;**
- **a noté que le Secrétariat participait à un groupe de travail (Groupe de travail du Réseau Finances et budget chargé des coûts liés à la sûreté et à la sécurité du personnel) devant examiner le mécanisme de financement de la sécurité dans le système des Nations Unies.**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et réponse de la Direction

18. Le Comité a examiné le Rapport présenté par la Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes, dans lequel il était souligné que le Secrétariat devait établir des procédures permettant de définir le degré accepté de risques ainsi qu'un système de contrôles, et effectuer une analyse coûts-avantages de l'investissement que cela impliquait de faire. Le Secrétariat y était également engagé à communiquer en temps voulu au Conseil d'administration et aux autres parties prenantes les informations essentielles dont il disposait sur les opérations menées dans des environnements complexes.

19. Le Comité a pris note du fait que le Secrétariat du PAM avait accueilli le rapport et les recommandations y figurant avec intérêt et qu'il avait souligné qu'il était résolu à donner pleinement suite à celles-ci, afin de veiller à ce que l'assistance alimentaire soit livrée aussi efficacement que possible. Le Secrétariat était aussi convenu qu'il fallait engager un dialogue

¹ Quatrième rapport sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2010-2011, projet de décision du Conseil: ii) approuve des dépenses supplémentaires d'un montant maximal de 10,2 millions d'USD pour améliorer la sécurité sur le terrain, montant qui sera financé au moyen du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes.

actif avec le Conseil d'administration au sujet des risques et des difficultés de contrôle inhérentes aux opérations telles que celles menées en Somalie. Le Comité a noté que le PAM allait tenir à Nairobi trois séminaires sur les risques, afin de rechercher de manière dynamique des solutions aux problèmes soulevés dans le rapport, et qu'il s'efforçait actuellement de trouver un animateur avec la participation active du Conseil d'administration.

20. Le Comité a pris note du fait qu'avant 2009, des problèmes s'étaient posés au niveau de la communication avec le Conseil d'administration et de la transparence à son égard s'agissant des risques liés aux opérations en Somalie.

21. En ce qui concerne les calendriers établis, le Comité a noté que le Secrétariat avait confirmé avoir procédé à des consultations en interne et qu'il pensait que la plupart des mesures seraient menées à terme comme il était indiqué. Le Comité a également noté que le PAM jugeait cela possible car nombre des mesures requises avaient déjà été engagées dans le cadre d'initiatives de la direction, ainsi qu'il était mentionné dans le rapport du Commissaire aux comptes, et parce qu'un degré élevé de priorité était accordé à ces questions au niveau du Programme. Le Secrétariat a réaffirmé qu'il était déterminé à rendre compte de la mise en œuvre de ces mesures avant la session de juin 2011 du Conseil d'administration.

22. En réponse aux questions du Comité concernant le degré de priorité des recommandations figurant dans le rapport et leur valeur matérielle, la Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a souligné que c'étaient particulièrement les questions de programmation (y compris l'adoption de procédures de validation des partenaires coopérants et d'identification des bénéficiaires tenant mieux compte de la réalité sur le terrain) abordées dans le rapport qui auraient une dimension matérielle.

23. Le Comité a noté que l'Inspecteur général poursuivait son enquête pour déterminer si des actes répréhensibles avaient été éventuellement commis par des membres du personnel du PAM en Somalie dans quelques domaines recensés par le Commissaire aux comptes et dans d'autres dont il était fait état dans les documents communiqués par le Groupe de contrôle sur la Somalie.

24. **Le Comité:**

- **a accueilli avec satisfaction le Rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du PAM en Somalie et noté que le Secrétariat avait accepté 25 recommandations sur les 26 formulées dans le rapport. S'agissant de la seule recommandation [recommandation 23 a)] que le Secrétariat n'avait pas acceptée, le Comité a noté que le Secrétariat et le Commissaire aux comptes, s'ils étaient d'accord sur l'objectif visé, divergeaient sur la manière de l'atteindre;**
- **est convenu que le rapport était un outil utile pour veiller à ce qu'il soit donné suite comme il se devait aux irrégularités signalées, et pour réduire au minimum les risques pour la réputation du PAM ainsi que les autres risques auxquels celui-ci était exposé, en Somalie et de manière générale;**
- **a demandé instamment au Secrétariat de remédier à plusieurs carences importantes des systèmes proposés pour évaluer et surveiller les risques; et de mieux définir le calendrier de mise en œuvre des recommandations;**
- **a demandé instamment au Secrétariat de prendre l'habitude de signaler plus rapidement les risques supplémentaires ou élevés, ainsi que les coûts prévus associés à l'atténuation de ces risques et des irrégularités;**
- **s'est félicité de la concordance de vues du Secrétariat au sujet des conseils donnés par le Commissaire aux comptes pour traiter les questions touchant à la valeur matérielle et pour mettre en œuvre une programmation plus rigoureuse, améliorer la validation des données et mieux intégrer le partage des connaissances, notamment celles tirées des activités de suivi et d'évaluation; et du renforcement de la collaboration avec les partenaires extérieurs;**

- **a fait part de son intérêt pour les séminaires consacrés aux questions spécifiques liées aux opérations en Somalie que le Secrétariat avait prévu d'organiser dans la région avec des donateurs et d'autres parties prenantes.**

Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2010 à juin 2011

25. Le Comité a pris note du *Plan de travail du Commissaire aux comptes* (le Contrôleur et Vérificateur général des comptes de l'Inde) pour la période allant de juillet 2010 à juin 2011. Ce plan de travail avait été élaboré en concertation avec le Bureau de l'Inspecteur général, compte tenu des rapports du Bureau de l'évaluation et en consultation avec la direction du PAM.

26. La Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a précisé que les audits se concentreraient sur huit bureaux de pays en Asie et en Afrique et sur les trois bureaux régionaux correspondants. Outre la vérification des états financiers, deux audits de performance seraient réalisés, un sur la passation des marchés de services de transport terrestre et l'autre sur la gestion des budgets des projets. En réponse à une demande du Comité, la Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes a expliqué que le choix des bureaux de pays et des bureaux régionaux reposait sur une décision de couvrir en priorité un certain nombre des principales opérations, tout en prenant en compte le programme de travail du Vérificateur des comptes. Le Comité a été informé par la Directrice du Bureau du Commissaire aux comptes qu'il était prévu que l'Inspecteur général procède à un audit en Haïti et au Pakistan en 2011.

27. Le Comité, tout en reconnaissant que la nomination du Commissaire aux comptes avait été retardée, a signalé qu'il avait reçu très tardivement le plan de travail pour la période allant de juillet 2010 à juin 2011. Les membres ont demandé qu'à l'avenir, le plan de travail du Commissaire aux comptes soit présenté en temps opportun au Comité financier, pour information.

28. Le Comité:

- **a pris note du *Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2010 à juin 2011*, établi compte tenu de la nature décentralisée des opérations du Programme et plus particulièrement axé sur la gestion des risques et les contrôles internes;**
- **a accueilli avec satisfaction la coopération entre le Commissaire aux comptes et le Comité financier, et souligné que les conseils du Comité seraient utiles lors de la conception des plans de travail futurs;**
- **a demandé que les plans de travail futurs lui soient communiqués en temps opportun.**

**Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2010-2013
(questions intéressant le PAM)**

29. À sa cent trente-quatrième session, le Comité financier a prié le Secrétariat du PAM d'établir un projet de *Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2010-2013*.

30. Le Comité:

- **a examiné le *Programme de travail pluriannuel du Comité financier pour 2010-2013* et demandé qu'il soit révisé et modifié compte tenu des observations formulées par les membres.**

**Examen des documents du Conseil d'administration du PAM
par le comité financier de la FAO**

31. Le Comité a noté que son Président rencontrerait prochainement le Président du Conseil d'administration du PAM, afin de se pencher sur les questions de l'interprétation et de l'exécution du mandat du Comité financier. Les débats porteraient essentiellement sur les critères à appliquer

et les modalités à suivre pour décider des documents à soumettre au Comité et procéder à leur présentation.

32. Le Comité:

- **a pris note de la réunion prévue entre le Président du Comité financier et le Président du Conseil d'administration du PAM, et a prié son Président de lui rendre compte des échanges tenus.**

Date et lieu de la cent trente-septième session

33. Le Comité a été informé que la cent trente-septième session devait se dérouler à Rome, les 10 et 11 février 2011.

ANNEXE
VENTILATION DU BUDGET DU PAM POUR LA SÉCURITÉ

TABLEAU 1: projet de budget

	Budget administratif et d'appui aux programmes	Fonds d'urgence pour la sécurité	Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies
Dotation en personnel	1 800 000	4 646 036	1 219 320
Consultants	43 950	957 261	
Équipement	98 050	4 334 056	266 065
Mesures de protection des installations		726,447	
Formation	52 000	1 638 560	
Évaluation des risques en matière de sécurité	106 000	333 860	279 620
Évaluation du niveau de protection contre les explosions		696 056	
Transfert de bureaux et atténuation des effets des explosions		11 367 724	
Participation aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité			22 634 995
TOTAL	2 100 000	24 700 000	24 400 000

TABLEAU 2: budget initial

	Budget administratif et d'appui aux programmes	Fonds d'urgence pour la sécurité	Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies
Dotation en personnel	1 800 000	4 296 633	1 219 320
Consultants	43 950	595 117	
Équipement	98 050	2 879 433	266 065
Mesures de protection des installations		482 000	
Formation	52 000	750 410	
Évaluation des risques en matière de sécurité	106 000	194 000	279 620
Évaluation du niveau de protection contre les explosions		391 842	
Transfert de bureaux et atténuation des effets des explosions		4 910 564	
Participation aux coûts du Département de la sûreté et de la sécurité			22 634 995
TOTAL	2 100 000	14 500 000	24 400 000